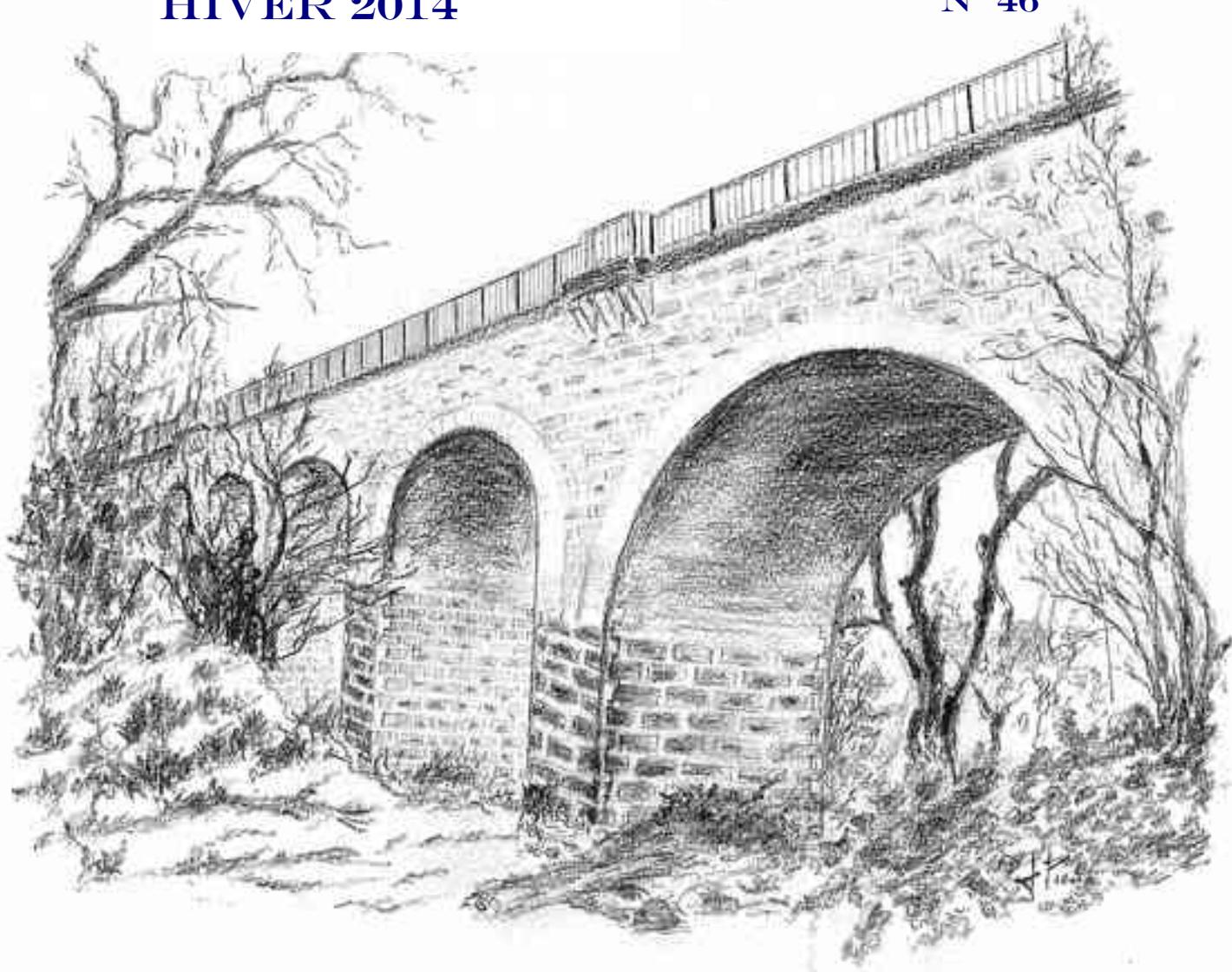


LA GAZETTE

HIVER 2014

N° 46



Mot du Maire

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2/3
En direct de la Mairie	3
Informations	4
Ecole	5
Sapeurs-pompiers	6
Associations	7
Dates à retenir	8

Chers concitoyens,

À l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et le personnel se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs. Et j'espère vous retrouver le 11 janvier prochain au Domaine Urdy pour vous les présenter de vive voix ! Que les fêtes se passent dans la convivialité et la sérénité pour vous tous.

Votre Maire,
Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 3 novembre

Le Maire rappelle aux élus le concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe obtenu par **Madame AUDRAN Françoise**. Considérant que l'agent bénéficie de droits et nouvelles dispositions inhérents au grade et à la fonction, Madame LASCOMBES expose qu'une bonification indiciaire basée sur un coefficient et au prorata du nombre d'heures travaillées peut lui être attribuée. Les élus acceptent à l'unanimité cette bonification. Cette bonification sera effective au 1^{er} janvier 2015.

Madame le Maire donne la parole au 1^{er} Adjoint qui est en charge du dossier avec la commission. Bon déroulement des travaux. à la **Cité Résidentielle**. Le remplacement des vieux compteurs d'eau sera effectué. Madame le Maire fait un point financier sur ce dossier. Après l'appel d'offre, le montant des travaux étant à moindre par rapport à l'estimation, il a été convenu avec le Conseil Général, d'inclure le programme voirie 2015 afin que l'enveloppe de subvention soit maintenue dans sa totalité.

Le rapport de l'hydrogéologue est favorable à l'utilisation **des forages de Collanion** pour un usage de l'eau potable, sous réserve du respect des prescriptions énoncées dans le rapport et la mise en place des périmètres de protection. Un certain nombre de travaux préconisés seront à réaliser et dont la part financière communale serait à hauteur, a priori, de 20%. Ce dossier sera revu au prochain conseil. En matière de lutte contre les incendies dans ce quartier, les volumes par heure et la

Du 8 décembre

Frédéric RABAIX présente l'**association « SOU DE L'ECOLE »** qui a pour but d'organiser diverses manifestations afin de récolter des fonds et permettre de financer des activités et sorties mises en place par les enseignantes. Il précise qu'elle ne fait pas double emploi avec la coopérative scolaire car leurs actions se complètent mais ne sont pas identiques. 23 familles ont adhéré sur 33. Le Président sollicite une subvention annuelle ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour aider l'association à démarrer, et demande le prêt de la salle des fêtes occasionnellement. Le Maire salue **des actes** implique une convention de cette association, remercie Monsieur RABAIX pour sa présentation et, en accord avec le conseil municipal, accepte des

Du 3 novembre

Le Maire rappelle aux élus le concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe obtenu par **Madame AUDRAN Françoise**. Considérant que l'agent bénéficie de droits et nouvelles dispositions inhérents au grade et à la fonction, Madame LASCOMBES expose qu'une bonification indiciaire basée sur un coefficient et au prorata du nombre d'heures travaillées peut lui être attribuée. Les élus acceptent à l'unanimité cette bonification. Cette bonification sera effective au 1^{er} janvier 2015.

Madame le Maire donne la parole au 1^{er} Adjoint qui est en charge du dossier avec la commission. Bon déroulement des travaux. à la **Cité Résidentielle**. Le remplacement des vieux compteurs d'eau sera effectué. Madame le Maire fait un point financier sur ce dossier. Après l'appel d'offre, le montant des travaux étant à moindre par rapport à l'estimation, il a été convenu avec le Conseil Général, d'inclure le programme voirie 2015 afin que l'enveloppe de subvention soit maintenue dans sa totalité.

Le rapport de l'hydrogéologue est favorable à l'utilisation **des forages de Collanion** pour un usage de l'eau potable, sous réserve du respect des prescriptions énoncées dans le rapport et la mise en place des périmètres de protection. Un certain nombre de travaux préconisés seront à réaliser et dont la part financière communale serait à hauteur, a priori, de 20%. Ce dossier sera revu au prochain conseil. En matière de lutte contre les incendies dans ce quartier, les volumes par heure et la

Du 8 décembre

Frédéric RABAIX présente l'**association « SOU DE L'ECOLE »** qui a pour but d'organiser diverses manifestations afin de récolter des fonds et permettre de financer des activités et sorties mises en place par les enseignantes. Il précise qu'elle ne fait pas double emploi avec la coopérative scolaire car leurs actions se complètent mais ne sont pas identiques. 23 familles ont adhéré sur 33. Le Président sollicite une subvention annuelle ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour aider l'association à démarrer, et demande le prêt de la salle des fêtes occasionnellement. Le Maire salue l'initiative de cette association, remercie Monsieur RABAIX pour sa présentation et, en accord avec le conseil municipal, accepte l'octroi d'une subvention pour 2015.

Du 3 novembre

Le Maire rappelle aux élus le concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe obtenu par **Madame AUDRAN Françoise**. Considérant que l'agent bénéficie de droits et nouvelles dispositions inhérents au grade et à la fonction, Madame LASCOMBES expose qu'une bonification indiciaire basée sur un coefficient et au prorata du nombre d'heures travaillées peut lui être attribuée. Les élus acceptent à l'unanimité cette bonification. Cette bonification sera effective au 1^{er} janvier 2015.

Madame le Maire donne la parole au 1^{er} Adjoint qui est en charge du dossier avec la commission. Bon déroulement des travaux. à la **Cité Résidentielle**. Le remplacement des vieux compteurs d'eau sera effectué. Madame le Maire fait un point financier sur ce dossier. Après l'appel d'offre, le montant des travaux étant à moindre par rapport à l'estimation, il a été convenu avec le Conseil Général, d'inclure le programme voirie 2015 afin que l'enveloppe de subvention soit maintenue dans sa totalité.

Le rapport de l'hydrogéologue est favorable à l'utilisation **des forages de Collanion** pour un usage de l'eau potable, sous réserve du respect des prescriptions énoncées dans le rapport et la mise en place des périmètres de protection. Un certain nombre de travaux préconisés seront à réaliser et dont la part financière communale serait à hauteur, a priori, de 20%. Ce dossier sera revu au prochain conseil. En matière de lutte contre les incendies dans ce quartier, les volumes par heure et la pression sur le réseau de distribution ne permettent pas la pose d'un poteau incendie. Mais le dispositif en place et son rayon d'action sont conformes à la réglementation.

La mise en place des **rythmes scolaires** engendra des dépenses supplémentaires non

Du 8 décembre

Frédéric RABAIX présente l'**association « SOU DE L'ECOLE »** qui a pour but d'organiser diverses manifestations afin de récolter des fonds et permettre de financer des activités et sorties mises en place par les enseignantes. Il précise qu'elle ne fait pas double emploi avec la coopérative scolaire car leurs actions se complètent mais ne sont pas identiques. 23 familles ont adhéré sur 33. Le Président sollicite une subvention annuelle ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour aider l'association à démarrer, et demande le prêt de la salle des fêtes occasionnellement. Le Maire salue l'initiative de cette association, remercie Monsieur RABAIX pour sa présentation et, en accord avec le conseil municipal, accepte l'octroi d'une subvention pour 2015. Suite au rapport de l'hydrogéologue du dossier **COLLANION** ayant émis un avis favorable, le conseil municipal, accepte

Recensement de la population

Le recensement sera effectué sur la commune

Du 15 janvier au 14 février 2015 ,

L'agent recenseur, Nadine GIGONDAN sera disponible pour toutes questions les après-midis en mairie.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendant également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies.....

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement....

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendant également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies.....

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement....

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendant également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies.....

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement....

Lection publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc...)

Ce fut un samedi après midi bien agité pour le père Noël venu rendre visite aux enfants du village . Jeux , goûter, distribution des petits présents à chaque enfant avec la traditionnelle bataille de confettis.

Photos à l'appui, tout le monde a bien ri professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et

populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc...)

pro...
s qu...
as r...
éve...
ent...
s à...
leurs marchés et

les associations leur public. Il



avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un

L'école

Quand on n'a qu'à pousser le portail de l'école pour apprendre sur le terrain l'histoire, la géographie et les sciences, on se dit que c'est bien agréable de vivre à la campagne.



Quand, à cinq ans, on vient tous les matins découvrir en action le monde de la littérature, accueillis par ses camarades de CP/CE1, ou quand on se réunit à deux classes élémentaires pour découvrir ensemble l'histoire de la musique, des chants et de la danse, on se dit que c'est formidable d'être dans une petite structure où l'on se connaît tous et où les acquis des uns profitent à l'éducation des autres.

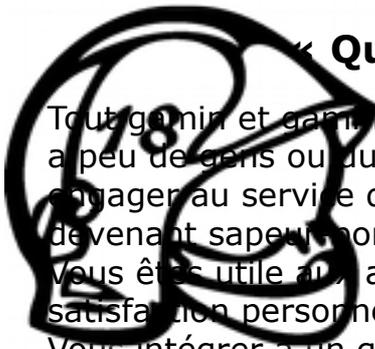
Quand on reçoit dans sa classe une autre maîtresse de l'école qui vient nous apprendre l'anglais par les chants, le jeu et l'action, à moins qu'elle nous fasse expérimenter et réfléchir pour comprendre concrètement les sciences et la technologie, on pense que c'est bien pratique de n'avoir qu'à pousser une porte pour partager les compétences des professeurs des écoles nommés chez nous.



Quand on attend avec impatience les interventions de Yann Bernard, artiste de cirque, grâce auxquelles, tous ensemble, petits, moyens et grands, nous mettrons au point notre spectacle de fin d'année, on se dit que vraiment, c'est extraordinaire de pouvoir compter sur l'appui de nos familles et de la population de nos deux villages, toujours présentes et généreuses lors de nos manifestations festives.

Quand en plus de tout cet environnement culturel vivant et dynamique, on sait qu'on apprend tout aussi bien que partout ailleurs à écrire, à lire, à compter et à calculer, en restant ici, chez nous, dans notre école, on se dit que c'est bien triste de penser que l'an prochain, peut-être, cette convivialité, cette proximité, cette attention de tous à l'École pour tous, vont être écornées d'une fermeture de classe. Dire qu'il nous suffirait d'une dizaine d'élèves supplémentaires pour que nous puissions continuer à vivre et grandir au village...
Catherine HUBY





« Quand je serai grand, je serai pompier »

Tout gamin et gamine a un jour prononcé cette phrase. Mais du rêve à la réalité, il y a peu de gens ou du moins pas assez qui le franchissent. Vous souhaitez vous engager au service des autres, un domaine d'activité vous offre cette possibilité ! En devenant sapeur-pompier volontaire :

Vous êtes utile aux autres et bénéficiez d'un retour important en terme de satisfaction personnelle de réalisation de soi,

Vous intégrer à un groupe qui partage des valeurs de solidarité et cultiver votre esprit d'équipe,

Vous vivez des expériences fortes et riches en émotions dans une relation de proximité avec la population

Vous bénéficiez d'une véritable formation technique.

Qui sont les sapeurs-pompiers volontaires ?

Ce sont des hommes et des femmes qui ont choisi de vivre un engagement au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Recruté à partir de 16 ans, ils disposent d'une bonne condition physique et se rendent disponibles pour intervenir sur des missions de sauvetage, assurer des astreintes, se former.

Des citoyens animés par une volonté commune : venir à l'aide de la population et protéger notre environnement.

Vous souhaitez en savoir plus, mieux connaître nos activités et savoir à quoi cela vous engage de rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires : nous sommes prêts à répondre à vos interrogations et échanger avec vous sur nos expériences n'hésitez pas à prendre contact :

Sébastien FAGE : 06 70 12 46 71

Jean-Marie ROUSSIN : 06 07 32 89 77



Comité des Fêtes

Les dernières nouvelles :

La soirée « Cabaret » du 6 décembre a clôturé cette année bien remplie, entre autre, par les manifestations importantes, que sont le vide-grenier, la fête de la Musique et la fête votive. Malgré les aléas climatiques, ces événements attirent toujours plus de monde. Ces motifs de satisfaction nous poussent à repartir « bon pied, bon œil » en 2015, et nous vous invitons dès le 10 janvier 2015 à l'après midi belote au domaine



Urdu. L'assemblée générale est programmée le 13 mars 2015 à 20 H. 30 et nous espérons, fortement, que de nombreux nouveaux membres se manifestent. Le pot de l'amitié viendra

Les dernières nouvelles :

La soirée « Cabaret » du 6 décembre a clôturé cette année bien remplie, entre autre, par les manifestations importantes, que sont le vide-grenier, la fête de la Musique et la fête votive. Malgré les aléas climatiques, ces événements attirent toujours plus de monde. Ces motifs de satisfaction nous poussent à repartir « bon pied, bon œil » en 2015, et nous vous invitons dès le 10 janvier 2015 à l'après midi belote au domaine

Urdu. L'assemblée générale est programmée le 13 mars 2015 à 20 H. 30 et nous espérons, fortement, que de nombreux nouveaux membres se manifestent. Le pot de l'amitié viendra clôturer la séance

A.C.C.A. « La Garenne »

Amis chasseurs :

Les manifestations aux adhérents de l'ACCA « La Garenne » Saint Pantaléon / Rousset, les repas traditionnels :

Le repas de l'ACCA aura lieu le 8 mars 2015 à midi au domaine Urdy (grande salle)

Le repas des têtes est prévu le 19 avril à midi au domaine Urdy (petite salle)

Le repas des sanglier est prévu le 7 juin 2015 à midi chez la famille GIGONDAN Raymond, les Marcellés à Rousset les Vignes Pour les réservations, veuillez contacter les présidents respectifs des deux communes; Monsieur SIGNORET Alexandre - Saint Pantaléon les Vignes - 06.62.63.50.16

Monsieur MOCATA Claude - Rousset les Vignes - 06.87.65.85.22.



Le Sou de l'école de Saint Pantaléon les Vignes

Une nouvelle association de bénévoles

Rejoignez-nous ! Nos enfants comptent sur nous !

- * Pour soutenir et favoriser les projets, les sorties scolaires des enfants de l'école
- * Avec un bureau, un conseil d'administration et des membres actifs qui proposent et organisent des actions tout au long de l'année.

EVENEMENTS 2015

Vente de galettes : vendredi 9 janvier 2015 à l'école

Loto : samedi 14 mars 2015 au domaine Urdy

Stand au vide grenier : vendredi 1er mai

Fête de l'école et repas convivial : vendredi 26 juin salle des fêtes de Rousset



Club Vélo-trial

Le dimanche 12 avril

aura lieu la 1ère Manche de la Coupe Rhône-Alpes de Vélo-VTT/TRIAL, sur le terrain des Safres des Marais.

Au fil des années, cette compétition, organisée par le RTF 26, sous la tutelle de la Fédération Française de Cyclisme, est devenue une « classique » où se retrouveront environ 200 pilotes (le plus gros score de la Région); des grands noms de la discipline, régionaux, nationaux, internationaux, ainsi que des plus modestes et de tous âges, venus, pour concourir, sur un site unanimement apprécié. Retenez cette date et venez nous voir. Et, si le cœur vous en dit, rejoignez-nous pour nous aider, la journée ou

Le dimanche 12 avril

aura lieu la 1ère Manche de la Coupe Rhône-Alpes de Vélo-VTT/TRIAL, sur le terrain des Safres des Marais.

Au fil des années, cette compétition, organisée par le RTF 26, sous la tutelle de la Fédération Française de Cyclisme, est devenue une « classique » où se retrouveront environ 200 pilotes (le plus gros score de la Région); des grands noms de la discipline, régionaux, nationaux, internationaux, ainsi que des plus modestes et de tous âges, venus, pour concourir, sur un site unanimement apprécié. Retenez cette date et venez nous voir. Et, si le cœur



Dates à retenir de l'hiver

9 janvier	Vente des galettes à partir de 16 H. à l'école
10 janvier	Concours de belote « comité des fêtes » à 14 H. 30
11 janvier	Vœux du maire et repas des villageois au domaine Urdy
15 janvier	Début du recensement de la population
14 février	Fin du recensement
27 février	Assemblée générale « 4 saisons » à 14 H. 30
18 mars	Assemblée générale « comité des fêtes » à 20 H. 30
14 mars	Loto de l'école
15 mars	Concours de belote « 4 saisons » à 14 H.30
12 Avril	Compétition Manche Coupe Rhône-Alpes de Vélo VTT/ TRIAL
⇒	
⇒	
⇒	



*L'apéritif offert par la Municipalité débutera à 12 H.
avec les vœux de Madame Le Maire
Les personnes souhaitant venir que pour l'apéritif seront les bienvenues*

Tous les Saint Pantaléonnais sont conviés au repas annuel qui est prévu le
dimanche 11 janvier 2015 à midi,

Dans la grande salle du domaine Urdy

Cette journée se veut sympathique, conviviale entre voisins et amis.....

Comme le veut la tradition, les repas de nos Aînés (les bénéficiaires doivent avoir atteint l'âge de 70 ans au 1er janvier de l'année civile et être inscrit sur la liste électorale de la commune) seront offerts. Le repas de 20 € environ (entrée, plat chaud, fromage, dessert et friandises ; boissons) par personne et de 8 € par enfant de moins de 12 ans, sera servi par l'Auberge .

INSCRIPTION

Nom :

Nombre de personne offerte :

Nombre de personne payante :

Nombre d'enfant :

Les inscriptions seront acceptés jusqu'au 6 janvier de l'année civile le jour d



Directeur de la publication : Céline LASCOMBES
Responsable de la rédaction : Françoise FELIX
Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN
Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP